

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3397 - VENDREDI 28 DÉCEMBRE 2018



Pierre Lumbi lisant la déclaration de Lamuka

## REPORT DES ÉLECTIONS À BENI, BUTEMBO ET YUMBI

### Lamuka dénonce une fraude sur la composition du corps électoral

Cette coalition demande aux Congolais « de refuser catégoriquement d'obéir à cette décision qui constitue un ordre manifestement illégal conformément à l'article 28 de la Constitution ». Elle l'a déclaré hier par le truchement du directeur de campagne du candidat numéro 4, au cours d'une conférence de presse.

Pour Lamuka, il ne fait l'ombre d'aucun doute que la Céni, de connivence avec le pouvoir en place, « veut se débarrasser de certaines circonscriptions électorales pour des raisons inavouées ». Ce report, d'après ce regroupement politique, « met à nu les manigances de la Centrale électorale qui chercherait à organiser une fraude électorale sur la composition du corps électoral ».

Page 3

## ÉLECTIONS

### La Céni appelée au respect de la date du 30 décembre



La Conférence épiscopale du Congo et l'Église du Christ au Congo ont, dans un communiqué conjoint, signé le 24 décembre, encouragé la Centrale électorale au respect de la date du 30 décembre. Les diverses réactions enregistrées à la suite des différents reports des élections, notent-elles, donnent à penser que le peuple congolais ne tolérera plus un nouveau report des élections.

Corneye Naanga expliquant l'utilisation de la machine à voter. Les deux confessions religieuses espèrent que la Céni tiendra sa promesse de faciliter l'accès aux observateurs et aux témoins dans les bureaux de vote et dans les Centres locaux de compilation des résultats (CLCR) et qu'elle ne publiera que les résultats issus du comptage manuel des bulletins reçus des CLCR.

Page 3

## PRÉSIDENTIELLE

### Alain-Daniel Shekomba se retire de la course



Alain Daniel Shekomba s'entretenant avec la presse. C'est hier qu'il a annoncé via twitter le retrait de sa candidature à la magistrature suprême, excédé par les attermolements de la Céni à conduire le peuple congolais aux élections censées déboucher sur la première alternance démocratique au pays. Pour avoir perçu les signes et les manifestations publiques de la fraude électorale qui se met en place, il estime que les jeux sont déjà faits. « Il m'est très irresponsable de continuer avec un processus électoral dont le seul but est de plonger notre pays dans la confusion électorale », a-t-il twitté tout en refusant de cautionner une parodie d'élection.

Page 3

## ÉBOLA

### La réponse contre la maladie est avant tout communautaire

Au-delà de la prise en charge médicale, le ministère de la Santé reste convaincu que l'implication de la communauté dans la riposte

contre l'épidémie passe par la sensibilisation. D'où toutes les activités qu'il déploie dans ce sens, notamment la campagne dénom-

mée « Ébola, pas chez moi ». La sensibilisation permet à la communauté de s'approprier la lutte contre la maladie à virus

Ébola par l'adoption de comportements à moindre risque pour réduire la propagation de cette grave maladie qui a fait

déjà plus de trois cents morts dans les provinces de Nord-Kivu et de l'Ituri.

Page 4



## ÉDITORIAL

## J - 2

Que tous les regards se tournent en cette fin d'année vers la République démocratique du Congo (RDC) n'a rien de surprenant étant donné la position stratégique que le pays occupe en plein cœur de l'Afrique. Mais que les nations qui l'entourent se coalisent afin de l'aider à résoudre dans la paix et l'unité les problèmes infiniment complexes qu'il lui faut surmonter pour renouveler sa gouvernance interne est pour le moins rassurant. L'Histoire, la grande Histoire, en prendra note et l'inscrira certainement dans ses annales comme une étape importante sur la longue route de l'émergence que suit cette partie du monde.

Nul ne peut dire ce qu'il sortira des urnes dimanche si, du moins, les différents scrutins prévus par la Constitution ne sont pas une fois de plus reportés comme le craignent de nombreux observateurs de la scène congolaise. Mais l'attention que leur portent tous les pays du Bassin du Congo, de la Région des Grands Lacs et de l'Afrique australe, prouve que quelque chose bouge enfin dans le processus aussi complexe que difficile de l'intégration régionale qui elle-même déterminera demain l'avenir du continent tout entier.

La réunion qui s'est tenue le 26 décembre à Brazzaville et qui a réuni autour d'une même table, à l'invitation de Denis Sassou N'Gusso, les chefs d'Etat et les représentants de la Cigr – Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs – et de la SADC – Commission de développement de l'Afrique australe – témoigne de l'attention que portent désormais à cette démarche les plus hautes autorités des pays qui entourent la RDC. Si elle ne traduit pas leur volonté de s'immiscer dans la gouvernance interne du Congo démocratique, elle confirme le fait que chacun d'eux a pris la juste mesure des conséquences que pourraient avoir une mauvaise gestion ou un nouveau report de l'élection chez leur voisin.

De la même façon que le Bassin du Congo a entrepris de se doter d'un Fonds bleu qui va lui permettre de coaliser ses forces dans la bataille vitale qui s'engage pour la protection de l'environnement, de la même façon le Sommet qui vient de se tenir à Brazzaville se traduira demain par une coordination des actions diplomatiques visant à stabiliser l'immense espace géographique et humain au cœur duquel nous nous trouvons. Au-delà du scrutin du 30 décembre en RDC, c'est bien cet enjeu qui se précise.

Le Courrier de Kinshasa

## REPORT DES ÉLECTIONS À BENI, BUTEMBO ET YUMBI

## Une décision infondée, selon l'IRDH

**L'association estime que la volonté de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) semble s'inscrire dans une logique de violer les droits garantis aux citoyens, d'irriter l'opposition et d'inciter la population à la violence.**

Les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques (PAD-Cipo) de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) ont relevé que les dispositions des articles 1 et 2 de la décision de la Céni du 26 décembre 2018 portant réaménagement du calendrier électoral et le report des élections au mois de mars 2019, dans les circonscriptions de Beni, Beni ville, Butembo ville et Yumbi, sont infondées, confuses et contraires à la Constitution. Selon ces scientifiques et activistes des droits de l'homme, le fait de prendre des décisions importantes, sans permettre aux personnes qui s'estimeraient lésées d'interjeter appel devant les instances compétentes, relève de l'intention délibérée de violer le droit au recours formel garanti par la Constitution.

De l'avis de ces chercheurs, en effet, « les décisions intempestives, confuses et non motivées » de la Céni semblent s'inscrire dans une logique de violation des droits garantis aux citoyens, d'irriter l'opposition et d'inciter la population à la violence. « L'article 21 de la Constitution de la République veut que tout jugement, y compris les actes administratifs à l'instar des décisions de la Céni, soit écrit et suffisamment motivé. Et que le droit de former un recours contre ledit jugement ou décision soit garanti à tous », ont-ils soutenu. Dans son bulletin électronique du 27 décembre, qui relève ce constat, l'IRDH recommande à quiconque se sentirait lésé de s'associer à la protestation pacifique, afin de recouvrer son droit de recourir contre la décision injuste de la Centrale électorale. Le vote, note cette association, est une prérogative qu'aucune personne ou groupe de personnes ne peut arracher.

Cet institut pense, en outre, que les partis politiques, qui ont la mission constitutionnelle d'encadrer politiquement la population, devraient secourir urgemment les électeurs désemparés dans les zones écartées, avec des messages clairement pacifiques, au lieu de les inciter à la violence tant attendue par le pouvoir en place. La communauté internationale, l'ONU, l'Union africaine, la Communauté de développement d'Afrique australe et l'Union européenne sont sollicitées par cette association pour faire pression sur le gouvernement et la Céni qui inscrivent le pays dans la logique de la violence, exposant la sous-région au risque d'interruption de la paix et la sécurité.

## Carence de motivation et confusion dans la décision

Pour l'IRDH, dans la décision incriminée, la Céni ne pouvait pas utiliser, à la date du 26 décembre, la lettre du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur et de la sécurité, qui était déjà à sa disposition, le 17 décembre, et supposée être examinée lors de la prise de la décision numéro 050/Céni/BUR/2018, du 20 décembre, « après concertation avec les institutions de la République, évaluation en tripartite avec le gouvernement et le Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral et consultation de toutes les parties prenantes au processus ». Aussi, les chercheurs de cet institut estiment qu'un rapport du ministère de la Santé publique détaillant la situation sanitaire dans les zones visées informerait mieux la décision de la Céni, à la place d'une simple lettre du ministre chargé de l'Intérieur et Sécurité. L'IRDH souligne, par ailleurs, que le « bulletin d'information sur les flambées épidémiques » en RDC, du 13 décembre 2018 (OMS : <https://www.who.int/csr/don/13-December-2018-ebola-drc/fr/>) informe que « des progrès considérables ont été accomplis sur des multiples fronts pour remédier à la situation et des succès quotidiens sont observés dans la mise en œuvre de mesures de santé publique à l'efficacité avérée, en plus des nouveaux outils comme la vaccination et les nouveaux traitements ». Par contre, relève cet institut, l'OMS déconseille d'instaurer toute restriction aux voyages ou aux échanges commerciaux avec la RDC, si ce n'est sur recommandation du médecin. « En somme, la décision de la Céni de reporter le vote ne peut évoquer que des motifs protégeant l'intérêt public, bien documentés et publiés. Nul ne peut alléguer des raisons contre des intérêts des citoyens, si celles-ci sont inexistantes », a souligné l'IRDH.

Notant la confusion entre les articles 1 et 2 de la décision de la Céni, cette association fait observer que l'article premier de la décision 055/Céni/BUR/2018 du 26 décembre 2018 donne les nouvelles dates du 15 et 18 janvier 2019, comme celles de la publication des résultats définitifs de l'élection présidentielle et de la prestation de serment du président de la République élu. Bizarrement, s'étonne-t-elle, le deuxième article de la même décision renvoie les élections dans les circonscriptions de Beni, Butembo et Yumbi à une date incertaine du mois de mars 2019. Pour l'IRDH donc, la Céni qui a été capable de projeter des élections de décembre 2018, depuis le 5 novembre 2017, ne devrait pas entretenir une confusion autour du report partiel du scrutin.

Lucien Dianzenza

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+242) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## REPORT DES ÉLECTIONS À BENI, BUTEMBO ET YUMBI

## Lamuka dénonce une fraude sur la composition du corps électoral

**La plate-forme de soutien à la candidature de Martin Fayulu demande à tous les Congolais « de refuser catégoriquement d'obéir à la décision de la Céni qui constitue un ordre manifestement illégal, conformément à l'article 28 de la Constitution » et appelle à une journée ville morte sur toute l'étendue du pays ce vendredi 28 décembre pour exiger son annulation.**

La décision de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de reporter à mars 2019, pour des raisons sécuritaires et sanitaires, les élections dans les circonscriptions de Beni ville, Butembo (Nord-Kivu) et Yumbi (Mai-Ndombe) n'est pas bien digérée par la coalition

Lamuka. Cette plate-forme électorale appelle carrément à son refus catégorique par les Congolais, estimant qu'elle « constitue un ordre manifestement illégal conformément à l'article 28 de la Constitution ». Elle l'a déclaré le 27 décembre par l'intermédiaire de Pierre Lumbi, le directeur de campagne du candidat numéro 4, au cours d'une conférence de presse tenue au siège du G7 à Kinshasa. Ce dernier a lu, à l'intention des journalistes présents, une déclaration politique qui donne la position de Lamuka par rapport au report des scrutins à Beni, Butembo et Yumbi.

Pour Lamuka, il ne fait l'ombre d'aucun doute que la Céni, de connivence avec le pouvoir en place, « veut se débarrasser de certaines circonscriptions élec-

torales pour des raisons inavouées ». Ce report, d'après cette coalition, met à nu les manigances de la Centrale électorale qui chercherait à organiser une fraude sur la composition du corps électoral. Et d'ajouter que le report des élections dans les trois circonscriptions « va empêcher à un million de Congolais de participer à la désignation du président de la République, des députés nationaux et provinciaux ». En outre, la décision controversée de la Céni va « priver les partis politiques ayant déposé des listes dans des circonscriptions électorales de réaliser le seuil nécessaire pour l'élection législative nationale et, le cas échéant, au niveau provincial ». Et Lamuka de s'interroger : « Sur la base de quelle loi la Céni

va-t-elle calculer le seuil pour les élections reportées ? »

Le directeur de campagne de Martin Fayulu a, par ailleurs, indiqué « qu'aucune loi de la République ne donne compétence ni qualité à la Céni de priver une partie de la population congolaise de son droit élémentaire et souverain, consacré par la Constitution, d'élire ses représentants ou dirigeants, ni d'exclure une portion du territoire à prendre part à la gestion et à la conduite des affaires publiques du pays ». Balayant d'un revers de main toutes les raisons avancées par la Céni pour justifier sa décision, Lamuka a, en outre, fustigé le calendrier réaménagé de la Céni qui ne donne aucune date sur la publication des résultats des élections législatives natio-

nales et provinciales.

Une autre manœuvre pour organiser la fraude, selon Lamuka. « Par cette décision, la Céni omet sciemment de parler de la publication des résultats des élections législatives nationales et provinciales. En suspendant la publication des résultats de vote des élections législatives nationales et provinciales, la Céni veut se donner le temps de manipuler les résultats en faveur d'une catégorie choisie et bien connue. En réalité, toutes ces manœuvres mettent à nu des manigances de la Céni. Il s'agit d'une fraude électorale organisée sur la composition du corps électoral », dit Pierre Lumbi.

Alain Diasso

## PRÉSIDENTIELLE

## Alain-Daniel Shekomba se retire de la course

**Le candidat à la magistrature suprême estime que les jeux sont déjà faits pour avoir perçu les signes et les manifestations publiques de la fraude électorale qui se met en place.**

Alain-Daniel Shekomba vient d'annoncer, le 27 décembre via son compte twitter, son retrait du processus électoral, se disant excédé par les atermoiements de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à conduire le peuple congolais aux élections censées déboucher sur la première alternance démocratique au pays. Il est convaincu que tout ce qu'entreprend la Centrale électorale n'est que pure mascarade et distraction dans la mesure où les jeux sont déjà faits. « Il m'est très irresponsable de continuer avec un processus électoral dont le seul but est de plonger notre pays dans la confusion électorale », a-t-il twitté.

Le candidat à la magistrature suprême, et non des moindres, dit avoir perçu les signes et les manifestations publiques de la fraude dans le management du processus électoral et refuse de cautionner une parodie d'élection. « Les expérimentations hasardeuses et les prestidigitations de la Céni au plan technique et opérationnel depuis plus de deux ans et le rôle plus que partisan des acteurs institutionnels avant, pendant et après la campagne électorale ainsi que les manœuvres militaires incongrues en cours commanditées par le gouvernement en place plantent tous les décors d'un plébiscite et d'une parodie d'élections que je ne saurais cautionner, en tant que candidat, électeur et citoyen congolais », a-t-il dit.

Il se montre, par ailleurs, sceptique sur la tenue des élections le 30 décembre et en mars 2019 comme fixé par la Céni tout en demandant à ses compatriotes de suivre les recommandations des acteurs crédibles, constants, cohérents, fidèles et en permanence plus proches de la misère et

de la pauvreté de la population congolaise. « Je lance un appel pathétique à tous les Congolaises et Congolais qui croient en une autre piste de solution pour un changement véritable de système politique, l'instauration d'un État de droit,



Alain-Daniel Shekomba

le rétablissement définitif de la paix et de justice sociale de suivre assurément les recommandations des acteurs crédibles, constants, cohérents, fidèles et en permanence plus proches de la misère et de la pauvreté de la population congolaise dont le Dr Mukwege, co-lauréat du Prix Nobel de Paix 2018, et le collectif des associations de la société civile auxquels je joins ma voix et mon engagement pour dire NON aux deux rendez-vous électoraux du 30 décembre et du mois de mars prochains fixés par la Céni », a-t-il indiqué

Rappelons que Daniel Shekomba, en sa qualité d'expert en informatique, a eu à démontrer que la machine à voter avait dans son logiciel un programme pour manipuler les résultats par le code QR. Le rétablissement de l'autorité de l'État, la sécurité du territoire, la sécurité de la population et la distribution équitable des richesses faisaient partie des principaux axes de son programme de gouvernance.

Alain Diasso

## ELECTIONS

## La Céni appelée au respect de la date du 30 décembre

**La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc) et l'Eglise du Christ au Congo (ECC) ont invité, dans un communiqué conjoint du 24 décembre, la Centrale électorale à organiser les scrutins à la date échue afin d'éviter une fin chaotique du processus électoral.**

Le document a été signé, pour la Cénc, par Mgr Marcel Utambi, et pour l'ECC par le révérend pasteur André Bokundoa. Les hommes de Dieu ont averti que le processus électoral en cours en République démocratique du Congo se déroulait sur fond d'une crise de confiance qui risque d'entraîner des conséquences dangereuses pour la paix post-électorale. Les diverses réactions enregistrées à la suite des différents reports des élections, ont-ils noté, donnent à penser que le peuple congolais ne tolérera pas un nouveau report des scrutins. Aussi exhortent-ils la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à tenir sa promesse de faciliter l'accès aux observateurs et aux témoins dans les bureaux de vote ainsi que dans les centres locaux de compilation des résultats (CLCR). La Centrale électorale, ont-ils fait savoir, ne devra publier que les résultats issus du comptage manuel, reçus des CLCR et dont les procès verbaux devront être affichés devant les différents bureaux de vote.

**Bannir l'intolérance**

Les Eglises catholique et protestante, par leurs dirigeants, sont également préoccupées par « l'intolérance politique de tout bord et par les actes de violence qui ont causé les pertes en vies humaines sans compter de nombreux blessés au cours de la campagne électorale ». Tout en présentant leurs condoléances aux familles éprouvées, elles ont dit fermement condamner toute forme de violence d'où qu'elle vienne et désapprouvé l'intolérance qui risque de conduire à des violences dé-

plorables pendant et après le scrutin. La Cénc et l'ECC ont aussi demandé aux leaders politiques, particulièrement aux candidats à la présidence de la République, de lancer un appel pressant et public à leurs partisans en les invitant à la non-violence. Les candidats à différents niveaux d'élections sont appelés à cultiver en eux l'esprit démocratique d'acceptation élégante des résultats et en cas de contestation légitime, de le faire par des voies légales et non par l'incitation à la violence. Mgr Marcel Utambi et le révérend pasteur André Bokundoa ont aussi encouragé le peuple congolais à continuer à œuvrer pour la paix et l'unité de la nation. « Qu'il participe massivement et activement au scrutin. Qu'il ne prête pas oreille à certains leaders politiques qui distillent les messages incitant à la violence, au régionalisme et au tribalisme », ont-ils écrit.

**Un culte pour la paix en RDC**

Convaincues que « si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que peinent les bâtisseurs », la Cénc et l'ECC invitent toutes les parties prenantes au processus électoral, notamment les candidats, à participer aux cultes œcuméniques qu'elles prévoient d'organiser partout où cela sera possible dans le pays, le 29 décembre. A Kinshasa, précisent-ils, ce culte œcuménique aura lieu à la Cathédrale Notre-Dame du Congo à 11h00.

Mais, pour garantir la transparence pendant et après les élections, ces pères spirituels ont exhorté le gouvernement à veiller au fonctionnement normal de l'internet et des SMS qui constituent aujourd'hui des canaux de communication importants pour les différentes parties prenantes au processus électoral, précisément les acteurs politiques, les observateurs, les témoins et les journalistes, etc.

Lucien Dianzenza



## EBOLA

# La réponse contre la maladie est avant tout communautaire

**Au-delà de la prise en charge médicale, le ministère de la Santé reste convaincu que l'implication de la communauté dans la riposte contre l'épidémie passe par la sensibilisation. D'où toutes les activités qu'il déploie dans ce sens, notamment la campagne dénommée «Ebola pas chez moi».**

La sensibilisation permet à la communauté de s'approprier la lutte contre la maladie à virus Ebola par l'adoption de comportements à moindre risque pour réduire la propagation de cette grave maladie qui a fait déjà plus de trois cents morts dans les provinces de Nord-Kivu et de l'Ituri. Dans le souci de protéger les communautés contre cette épidémie, le ministère de la Santé appelle à l'observance des règles d'hygiène, notamment le lavage régulier et correct des mains avec du savon ou de la cendre ; éviter de consommer le gibier trouvé mort dans la forêt et de manipuler le cadavre...

Selon les données du ministère, depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de cinq cent quatre-vingt-cinq, dont cinq cent trente-sept confirmés et quarante-huit probables. Au total, il y a eu trois cent cinquante-six décès enregistrés dont trois cent huit confirmés et quarante-huit probables. Deux cent une personnes ont



La sensibilisation appelle au changement des comportements

été guéries. Par contre, soixante-quatorze cas suspects sont en cours d'investigation. Deux nouveaux cas ont été confirmés, dont un à Katwa et l'autre à Butembo. En sus de cela, deux nouveaux décès de cas confirmés ont été rapportés dont un

à Beni et l'autre à Katwa. Sur le terrain, la vaccination en ceinture se poursuit.

## Des recommandations du ministère de la Santé

1. Respectez les mesures d'hygiène de base, notamment le lavage régulier des mains à

l'eau et au savon ou à la cendre.

2. Si une connaissance venant d'une zone en épidémie vient vous rendre visite et qu'elle est malade, ne la touchez pas et appelez directement le numéro vert de la protection civile du Nord-Kivu.

3. Si vous êtes identifié comme contact d'un malade d'Ebola, acceptez d'être vacciné et suivi pendant vingt et un jours.

4. Si une personne décède à cause d'Ebola, respectez les consignes pour les enterrements dignes et sécurisés. Il s'agit simplement d'un mode d'enterrement qui respecte les coutumes et traditions funéraires tout en protégeant la famille et la communauté de la contamination par le virus Ebola.

5. Pour tous les professionnels de la santé, respectez les mesures d'hygiène dans les centres de santé et déclarez toute personne malade présentant les symptômes d'Ebola (fièvre, diarrhée, vomissement, fatigue, anorexie, saignement).

Si tous les citoyens respectent les mesures sanitaires préconisées par le ministère de la Santé, il est possible de faire en sorte que, même si un cas d'Ebola arrivait dans de nouvelles zones de santé, il ne serait que sporadique et n'entraînerait pas une nouvelle flambée épidémique.

**Blandine Lusimana**

## BÉNI ET BUTEMBO

### Manifestations de colère contre le report des élections

**Barricades sur la chaussée, circulation perturbée, commerces fermés, déploiement des unités de la police sur plusieurs axes, etc., les habitants des deux villes du Nord-Kivu ont tenu, ce jeudi, à exprimer à leur manière leur mécontentement à la suite de la décision de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) renvoyant à mars 2019 les scrutins dans ces territoires.**

La ville de Beni est entrée en ébullition ce jeudi 27 décembre au lendemain de la décision de la Céni reportant les élections dans ce territoire et à Butembo ainsi qu'à Yumbi, dans la province de Mai-Ndombe, au mois de mars 2019. Ils étaient plusieurs les jeunes qui ont investi, tôt le matin, les principales artères et avenues de Beni pour protester contre cette décision jugée inopportune et arbitraire. La tension était grande sur la route Beni-Kasindi, apprend-on des sources locales qui font état des barricades érigées sur plusieurs avenues pour empêcher la circulation. Aux quartiers Matonge et Kasabinyole, dans la commune de Ruwenzori, les activités socioéconomiques ont tourné au ralenti, faisant penser à une journée ville morte.

Les appels à manifester contre la décision de la Céni lancés la veille par la coordination de la société civile du Nord-Kivu ainsi que par la direction provinciale de la coalition Lamuka ont eu un écho favorable auprès de la population concernée. A Beni et Butembo, la grogne était perceptible. Plusieurs manifestants se sont rendus au quartier général

de la riposte contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola, à Beni, pour y déposer un mémorandum dans lequel ils ont exprimé leur refus du report des scrutins dans leur territoire. Afin de dissuader les jeunes surexcités à manifester sur la voie publique avec toutes les conséquences qui pouvaient s'en suivre, les éléments des Forces armées de la RDC et de la police étaient visibles notamment le long du boulevard Ruwenzori, à Beni, ainsi que sur plusieurs axes. La collusion était dès lors inévitable entre les forces de l'ordre et les manifestants qui ne demandaient ni plus ni moins que l'annulation de la décision de la Céni. Entre-temps, la coordination de la société civile du Nord-Kivu, désapprouvant cette décision qu'elle qualifie de « politique » et de « discriminatoire », a, dans un communiqué, invité la population de Beni et Butembo à se rendre aux bureaux de vote le 30 décembre, le jour d'élections. Même scénario à Goma où la situation était tendue ce jeudi dès l'aube. Les habitants du quartier Majengo étaient particulièrement très actifs dans les artères de la ville, barricadant la chaussée au point de perturber l'ordre public. Plusieurs commerces sont restés fermés toute la journée, craignant d'éventuels troubles. Les éléments de la police déployés dans les principales artères de la ville étaient, par moments, contraints d'user des méthodes fortes pour assurer le maintien de la paix sérieusement menacée.

**Alain Diasso**

## MASSACRE DE YUMBI

### La société civile accuse l'autorité provinciale de Mai-Ndombe

**La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a décidé, le 26 décembre, de renvoyer à mars 2019 les élections dans les circonscriptions de Butembo et Beni dans la province du Nord-Kivu, et de Yumbi dans la province de Mai-Ndombe. Si les raisons évoquées par la Céni à propos des deux villes du Nord-Kivu ont trait à l'épidémie d'Ebola, le renvoi des scrutins dans le territoire de Yumbi concerne l'insécurité.**

Il y a eu des tueries à Yumbi, Bongende (30 km de Yumbi) et Nkolo Yoka (15 km de Yumbi) dans la province dirigée par le gouverneur Gentiny Ngobila, le 16 décembre. L'on apprend que les fidèles d'une Église du message du temps de la fin, du prophète William Branham, en plein culte, auraient été brûlés, deux militaires des forces navales décapités. A Bongende, à 30 km de Yumbi où est parti ce conflit, tout aurait brûlé, témoigne-t-on. Quelques jours après ce massacre aux allures d'un génocide qui a connu plus de quatre cents morts, plusieurs blessés et déplacés, des maisons incendiées, des langues se délient, des révélations sont faites sur l'origine de ces affrontements intercommunautaires. La société civile de Yumbi a vécu et suivi cet événement macabre et recueilli des déclarations de personnes rescapées, pour la plupart hospitalisées dans les différents centres de santé de cette cité. « La planification du massacre aurait été faite au niveau du gouvernement de la province de Mai-Ndombe. Les deux équipes d'assassins (groupe de policiers et militaires recrutés) sont parties de deux endroits, à savoir la ville de Kinshasa et d'Inongo, pour faire jonction à la cité de Mansele (cité habitée par la tribu Tiene) dans le territoire de Yumbi », affirme la société civile locale.

Et d'indiquer que le premier groupe d'assassins venu d'Inongo serait arrivé à Mansele par véhicules et les deux Jeeps qui les avaient amenés appartiendraient à la division provinciale de la Santé, avec un certain Bekonda comme chef de division. « Ces mêmes Jeeps ont elles aussi acheminé à bord les matériels de campagne de M. Mbangwa Randolphe, directeur de cabinet adjoint de M. Ngobila Mbaka et candidat à la députation nationale dans le territoire de Yumbi », révèle la société civile de ce territoire, précisant même que « ces deux Jeeps ont eu comme conducteur M. Buro, non autrement identifié, chauffeur de la Jeep du Programme lèpre et tuberculose, et de M. Elwe, non autrement identifié et chauffeur de la Jeep PNMLS ».

En outre, renseigne la société civile de Yumbi, « le deuxième groupe de criminels est parti de Kinshasa et a voyagé à bord du bateau Kebakuni, propriété de M. Ngobila Mbaka, gouverneur de la province de l'Équateur et leader de la tribu Tiene ». La société civile de Yumbi soutient que la jonction entre les deux groupes venus d'Inongo et de Kinshasa a été faite dans la cité de Mansele où certains éléments de la police de la tribu Tiene, oeuvrant soit dans le territoire de Yumbi, soit dans le territoire de Bolobo, auraient été associés à ce plan criminel.

Nommément cité par la société civile de Yumbi et, surtout, dans un rapport préliminaire établi par la Mission des Nations unies pour la stabilisation au Congo comme ayant dépêché la police et des hommes armés déguisés en civil à Yumbi qui ont pris le parti des Batende dans ce conflit les opposant aux Banunu, le gouverneur Gentiny Ngobila a démenti, il y a quelques jours, ces allégations, rejetant le caractère politique que l'on attribuerait au conflit. « C'est un conflit qui n'a rien de politique. Il n'y a aucun soubassement politique dans ce conflit », avait-il indiqué. Selon l'ancien président du club de football Daring Club Motema Pembe de Kinshasa devenu gouverneur de la province de Mai-Ndombe, il s'agit d'un conflit foncier. « Ce conflit est récurrent dans toute la province. Les ethnies rivales revendiquant chacune avoir des droits sur les terres querellées », a expliqué à Radio France internationale Gentiny Ngobila. « Pourquoi dois-je embraser la province ? En 2018 ici, les élections qui auront lieu dimanche prochain, je ne suis pas candidat. Quel intérêt pour moi d'aller créer des désordres là-bas ? Au contraire, je dépense même de ma poche pour amener un peu de sécurité dans cette partie du pays. Vraiment, comme j'ai dit tout à l'heure, il faudrait vraiment être une ordure, un salopard ou un enfoiré pour commencer à croire qu'un gouverneur peut envoyer les hommes en armes, les policiers, les militaires », s'est-il défendu. Aussi a-t-il annoncé l'arrestation du groupe des assassins présumés de l'administrateur de Yumbi qui a perdu la vie au cours de ce massacre.

Pour sa part, la société civile locale sollicite une implication de la communauté tant nationale qu'internationale en vue de prendre en compte ces éléments d'informations pour faire éclater toute la lumière sur ce massacre aux allures d'un génocide dans l'espoir de déférer devant les instances judiciaires toutes les personnes impliquées.

**Martin Enyimo**



## SIXIÈME ART

## L'univers du théâtre s'organise sérieusement en Afrique

Signé le 4 décembre à l'initiative de sept instituts d'arts, l'acte de création de La ligue africaine des écoles supérieures d'art dramatique (Laesad) a consacré leur volonté de veiller à la promotion de la diversité culturelle et artistique africaine ainsi qu'aux échanges entre les écoles d'art dramatique, quitte à renforcer les capacités de leurs professeurs et de leurs structures respectives.

La République démocratique du Congo (RDC) a pris une part active à la création de la Laesad qui réunit désormais les institutions supérieures d'art dramatique, publiques et privées, du continent. En effet, le Pr Yoka Lye Mudaba était au nombre des experts des sept instituts d'art qui se sont mis à l'ouvrage, quitte à « éplucher et accommoder les statuts par rapport à sa qualité et au contexte particulier de l'Afrique ». La nouvelle organisation a l'objectif de renforcer les systèmes d'éducation artistique et théâtrale en Afrique.

Pour le Pr Yoka Lye, la Laesad a, de ce fait, pour ambition primordiale d'emmener les pays encore à la traîne à « se hisser vers le haut ». Car, comme il



Le Pr Yoka s'apprête à apposer sa signature à l'acte de création de la Laesad

l'a affirmé, « très peu de pays en Afrique disposent d'institutions comme l'Institut national des arts (INA) » dont il est le directeur général. Signataire de l'acte de création de la Laesad, le dramaturge souligne que la RDC fait figure d'exception sur ce point en Afrique subsaha-

rienne. « Il existe bien des instituts supérieurs de ce genre dans les pays du Maghreb, particulièrement en Égypte et au Maroc mais en Afrique noire, seule la RDC a une institution professionnalisante et professionnelle. Puis, il y a les instituts privés, notamment à

Brazzaville et au Bénin », a-t-il expliqué. Et de renchérir : « Le Sénégal vient d'instituer un cycle qui se situe entre l'école secondaire et le graduat mais aspire à aller plus loin ». Le second défi qu'entend relever la Laesad serait « d'harmoniser les programmes s'il le faut.

Et donc, créer des partenariats actifs et interactifs ».

La création de la Laesad est intervenue au cours du Festival international des écoles supérieures d'art dramatique (Fiesad) tenu à Rabat, du 29 novembre au 6 décembre. Elle a consacré la fin de la rencontre des experts organisée en marge de sa quatrième édition qui réunissait des artistes venus du monde entier. Parmi eux, a souligné le Pr Yoka, « des étudiants des écoles supérieures d'art dramatique de vingt et un pays du globe issus notamment d'Europe centrale, de l'ouest et de l'est, de l'Afrique du nord mais aussi d'Amérique à l'instar du Chili et du Mexique ». Par-delà, la signature apposée à l'acte de création de la Ligue, la RDC a vécu l'événement avec bonheur. L'INA qui l'a représentée est reparti du Fiesad avec le prix de la ligue africaine des élèves de théâtre et le prix spécial du jury, comme l'a rappelé au Courrier de Kinshasa son directeur général.

Nioni Masela

## LINAFOOT/LIGUE 1

## V.Club s'impose à Mbuji-Mayi face à Sanga Balende

L'AS V.Club a eu raison, le 27 décembre, au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi, de Sa Majesté Sanga Balende par un but à zéro, en match remis de la 5e journée de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Kazadi Kasengu Francis, alias Zadio, a inscrit l'unique but de la partie au milieu de la première période. Récemment qualifié en phase de groupe de la 23e Ligue des champions d'Afrique en éliminant Bantu FC du Lesotho (4 buts à un à Kinshasa, un but partout à Maseru), l'équipe entraînée par Florent Ibenge reste sur une dynamique positive en allant s'imposer sur le terrain de Sanga Balende et devant son public.



V.Club a battu Sanga Balende à Mbuji-Mayi, le 27 décembre 2018

A la conférence de presse d'avant match, le technicien congolais déclarait : « On est la seule équipe qui n'a pas eu de repos. On est en train d'enchaîner, on est fatigué, on a des blessés et des malades. Ce qui fait que j'ai un effectif très court et pour venir à Mbuji-Mayi, je n'ai que quatorze joueurs. C'est vraiment la difficulté, je suis obligé de faire une équipe par défaut, ce que je n'aime pas. Mais, malgré tout, on fait confiance aux quatorze qui sont là pour ramener trois points. J'aimerais qu'il y ait une belle fête dans les tribunes et que chacun encourage son équipe mais en toute sportivité ». Florent Ibenge a donc réussi ici un pari difficile, de ramener les trois points de la victoire de ce nouveau stade construit par le gouverneur du Kasai oriental et président sponsor de Sanga Balende, Alphonse Ngoyi Kasanji.

Martin Enyimo

## LITTÉRATURE

## Les romans en lingala se découvrent à Kinshasa

Parmi les écrits de jeunes auteurs de la ville, l'on en trouve de plus en plus dans la langue communément parlée dans les deux capitales des deux rives du fleuve Congo qui attirent les lecteurs.

Il devient de plus en plus fréquent de tomber sur de la vraie littérature en lingala. Rien à voir avec les « Juniors », la série de bandes dessinées en vogue dans les années 1990 spécialisée dans les potins et autres histoires fantastiques. Ces écrits qui se vendaient comme des petits pains étaient souvent critiqués pour leur vulgarité. Mais l'on constate une nette différence depuis peu avec ces jeunes plumes kinoises qui se plaisent à s'exprimer en lingala. Elles mettent en valeur la langue locale avec plus de génie. Ainsi, impulsé par les Éditions Mabiki, Bolingo eza na bozoba de Christian Gombo Tomokwabini est, après Ebamba Kinshasa Makambo de Richard Ali, le second roman que les Kinois peuvent trouver en librairie et en bibliothèque. Les commentaires élogieux à propos de ces deux « lisolo », l'équivalent de roman en lingala, portent bien à croire qu'il se crée un bon lectorat autour d'eux.

Jeune auteur, Christian Gombo Tomokwabini n'a pas hésité à signer cette année même son tout premier roman, Bolingo eza na bozoba, en lingala. Le titre plaît. Disons qu'il amuse beaucoup de prime abord tous ceux qui le voient la première fois. C'est, d'ailleurs, presque à chaque fois avec un sourire que les visiteurs de la sixième Fête du livre de Kinshasa le prenaient pour le feuilleter. Puis, le langage très imagé de l'auteur finissait par les convaincre de l'emporter avec eux après avoir mis la main à la poche. Il semble que la politique de l'association Mabiki, basée à Wavre, en Belgique, fait mouche. Publication en langue locale et à bon prix, ces deux ingrédients réunis font que ses oeuvres accrochent. En effet, découvertes à Kinshasa avec les BD de Kojélé venues de Belgique, elles réussissent à bien



Le roman Bolingo eza na bozoba

se fondre dans le paysage kinois avec la publication des fameux « masolo », romans de Kinois. Une initiative louable qui manifeste la richesse du lingala de sorte qu'à présent, elle s'exporte au-delà des frontières du Congo aussi au moyen de sa littérature. Jusqu'ici, c'était la chanson qui servait à sa large diffusion dans le monde. En outre, il semble bien que la plume de Christian Gombo soit appréciée favorablement. C'est, d'ailleurs, fort du succès de son recueil de fables publié l'an dernier aux Éditions Nzoï qu'il s'est aventuré sur la voie du roman cette fois. Illustré par Crebix Mozalisi, « Les Fables de Christian Gombo m'ont beaucoup apporté personnellement. Le recueil s'est très bien vendu au point que j'en ai tiré beaucoup d'argent et cela m'a permis de mieux m'organiser financièrement », a-t-il confié au Courrier de Kinshasa.

Nioni Masela



# Le Groupe BGFIBank

ET L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS

VOUS SOUHAITENT SES

*Meilleurs  
Voeux*

2019

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Équatoriale -  
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé et Príncipe - Sénégal

[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)





# Brèves

## Gabon

Le président Ali Bongo Ondimba s'adressera à la nation lors d'un discours du Nouvel an depuis Rabat, au Maroc, où il se trouve en convalescence, en attendant son retour au Gabon à une date qui n'a pas été précisée. Ce sera la première prise de parole du président Bongo depuis qu'il a été hospitalisé, le 24 octobre dernier, en Arabie saoudite à la suite d'un accident vasculaire cérébral. Il a été soigné pendant plus d'un mois dans un hôpital de Ryad avant d'être transféré à Rabat, d'abord dans un hôpital militaire, puis dans une résidence privée où il se trouve toujours en convalescence et en rééducation. Depuis deux mois, la communication officielle a été rare et partielle quant à la santé du chef de l'Etat. Si Ali Bongo n'est plus en mesure d'assumer ses fonctions, la présidente du sénat, Lucie Milebou Mboussou, devrait assurer l'intérim jusqu'à l'organisation d'une élection présidentielle dans un délai maximum de soixante jours.

## Rwanda

Le produit intérieur brut (PIB) du pays a enregistré une progression de 7,7% durant le troisième trimestre de 2018, grâce notamment aux bonnes performances des secteurs des services et de l'industrie, selon des données publiées par l'Institut national de la statistique. Cette progression met l'économie du pays des mille collines sur la bonne voie pour atteindre le taux de croissance de 7,2% projeté pour l'ensemble de l'année 2018. Entre le 1er juillet et le 30 septembre, le secteur de l'industrie a enregistré une croissance de 12%, alors que celui des services a progressé de 7%. Les secteurs des mines et de l'agriculture ont enregistré des taux de croissance respectifs de 7% et 5%. Le secteur des services est le premier contributeur au PIB du Rwanda (48%), devant l'agriculture (28%). Le gouvernement table sur un taux de croissance de 8% en 2019.

## Sénégal

Le dépôt des candidatures à la présidentielle se terminait le 26 décembre à minuit. Près d'une vingtaine de dossiers a été déposée. Avec une grande nouveauté pour la présidentielle du 24 février : les parrainages. Chaque candidat a dû déposer près de cinquante-trois mille 53 000 signatures d'électeurs de tout le pays. Le Conseil constitutionnel doit désormais les vérifier et publier la liste des candidats retenus au plus tard

le 21 janvier prochain, trente-cinq jours avant le premier tour prévu le 24 février. Dans cette course à la présidence, un seul candidat a l'air sûr de lui. Macky Sall le dit et le répète : il est certain de gagner dès le premier tour avec le soutien de nombreux partis, notamment des socialistes d'Ousmane Tanor Dieng qui n'auront pas de candidat pour la première fois depuis l'indépendance.

## Nigeria

Le pays a résolu un différend avec l'opérateur de téléphonie mobile, MTN, portant sur un montant de 8,13 milliards de dollars. La Banque centrale du Nigeria (CBN) accusait le géant sud-africain d'avoir rapatrié illégalement ces fonds dans son pays. Plus grand marché des télécommunications du continent, le Nigeria a provoqué un choc pour MTN et les investisseurs étrangers en août, en ordonnant de remettre cet argent dans le circuit bancaire nigérian et en condamnant quatre banques commerciales impliquées dans le transfert. La CBN avait affirmé que la société sud-africaine n'avait pas obtenu l'autorisation requise avant de rapatrier les fonds entre 2007 et 2015. Le contentieux avait provoqué un effondrement des actions de MTN. Selon les médias nigériens, MTN a payé cinquante-trois millions de dollars au titre de pénalité pour régler l'affaire avec la CBN.

## Mauritanie-Sénégal

Les gouvernements mauritanien et sénégalais ont signé, à Nouakchott, de nouveaux accords gaziers, les « derniers nécessaires » avant le lancement de l'exploitation à l'horizon 2022 du champ marin de « Grand Tortue-Ahmeyin », à la frontière entre les deux pays. Les deux voisins se sont entendus sur la « fiscalité applicable aux sous-traitants » de ce projet transfrontalier, l'accord de financement des deux compagnies nationales (Petrosen côté sénégalais et la SMHPM côté mauritanien), la commercialisation du gaz naturel liquéfié ou encore l'autorisation d'« exploitation ». La construction des installations d'exploitation devrait démarrer au début de l'année 2019 et les premiers mètres cubes de gaz devront être livrés en 2022. Ce projet permettra de produire 2,5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié en moyenne par an. Le montant des investissements et leur répartition entre les partenaires privés et publics n'ont pas été précisés.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°011 / DURQuaP / 2018  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

**EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER LES PLANS DIRECTEURS  
D'URBANISME, LES PLANS D'URBANISME DE DETAIL ET LES PLANS DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES DES VILLES DE POINTE-NOIRE ET DE BRAZZAVILLE**

**N° de Prêt :** BIRD 8588-CG

**N° de référence :** CG-DURQuaP-015BIS-SC-SFQ

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Elaboration des Plans Directeurs d'Urbanisme, des Plans d'Urbanisme de Détail et des Plans de Restructuration des Quartiers Précaires des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à produire les documents suivants :

Pour la ville de Brazzaville

- Un (01) document de Plan de Restructuration de Quartier (PRQ) Moukoundzi-Ngouaka de l'arrondissement 1 Makélékélé de la ville de Brazzaville ;
- Un (01) document de Plan de Restructuration de Quartier (PRQ) Soukissa dans l'arrondissement 5 Ouenzé de la ville de Brazzaville ;
- Un (01) document de Plan de Restructuration pour chacun des deux (2) nouveaux quartiers à sélectionner dans la ville de Brazzaville ;
- Un (01) document de Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de la ville de Brazzaville, à l'horizon 2035 ;
- Un (01) document de Plan d'Urbanisme de Détail (PUDé) de la ville de Brazzaville.

Pour la ville de Pointe-Noire

- Un (01) document de Plan de Restructuration de Quartier (PRQ) de Tchiniambi dans l'arrondissement 4 Loandjili de la ville de Pointe-Noire ;
- Un (01) document de plan de restructuration de quartier (PRQ) Mboukou dans l'arrondissement 3 Tié-Tié de la ville de Pointe-Noire ;
- Un (01) document de Plan de Restructuration pour chacun des deux (2) nouveaux quartiers à sélectionner dans la ville de Pointe-Noire ;
- Un (01) document de Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de la ville de Pointe-Noire, à l'horizon 2035 ;
- Un (01) document de Plan d'Urbanisme de Détail (PUDé) de la ville de Pointe-Noire.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)

invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la qualité « SFQ » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 11 janvier 2019 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgt@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,  
BATOUNGUIDIO.-**



## VIE DES INSTITUTIONS

## Les personnes vivant avec handicap élisent leurs membres ayant voix délibératives

**Les assemblées électives organisées le 26 décembre, dans les chefs-lieux de département du pays, ont débouché sur la sélection d'une soixantaine de délégués devant se réunir au sein du futur Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (CCPVH).**

Si à l'intérieur du pays les élections générales ont consisté à désigner un seul délégué par département, dans les différents types de handicap, à Brazzaville il s'est agi du vote par catégorie. Ainsi, le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire a ouvert, à l'Institut de jeunes sourds de Brazzaville, six bureaux de vote, regroupant les électeurs par catégorie. Il y a eu, en effet, un bureau pour les handicapés moteurs ; les sourds et déficients auditifs ; les aveugles et déficients visuels ; les parents des déficients intellectuels étant donné qu'il s'agit des personnes dépendantes ; les sans mélanine (albinos) ; les femmes de tout type de handicap.

Après une journée de vote sur la surveillance des éléments de la gendarmerie nationale, les personnes vivant avec handicap qui ont pris d'assaut les bureaux ont pu élire huit membres par catégorie en dépit de la multitude des candidats. Supervisant les élections dans la ville capitale, le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Christian Aboké-Ndza, a rappelé qu'il y avait une spécificité sur le mode de sélection des membres du CCPVH. Selon lui, cette institu-

tion sera composée des membres ayant voix délibératives qui sont élus, venant des associations de personnes vivant avec handicap, et des membres à voix consultatives venant des ministères.

« Pour des besoins de transparence, le ministère a pris la décision d'authentifier les récépissés des associations pour s'assurer qu'il ne s'agit pas des organisations fictives qui désignent des candidats électeurs. Cela a été fait en collaboration avec les services techniques du ministère de l'Intérieur. Ils sont décidés d'élire des gens qui sont en capacité de défendre leur cause », a expliqué le directeur de cabinet, précisant que le travail du ministère consistait à les accompagner en adaptant des stratégies conformément à ce que leur spécificité exigeait.

Notons que conformément à la loi organique déterminant son organisation, sa composition et son fonctionnement, le CCPVH a deux missions essentielles : émettre des avis et faire des suggestions au gouvernement pour une meilleure prise en compte des personnes issues de cette catégorie sociale. Il sera, en effet, composé de cent trois membres dont soixante-quatre élus par les organisations des personnes vivant avec handicap. Seuls ces derniers auront des voix délibératives. Quant aux autres membres qui auront des voix consultatives, ils seront proposés par les organes étatiques en charge des questions de handicap. Les membres qui peuvent être élus au sein du secrétariat exécutif permanent doivent dûment être mandatés.

Parfait Wilfried Douniama

## RWANDA

## Non-lieu dans l'enquête sur l'attentat déclencheur du génocide de 1994

**Les juges d'instruction en charge de l'enquête sur l'attentat contre le président rwandais, Juvénal Habyarimana, ont rendu une ordonnance de non-lieu, écartant la perspective d'un procès sur ce douloureux épisode.**

Les enquêteurs ont ainsi suivi les réquisitions du parquet de Paris, réclamant en octobre l'abandon des poursuites contre des proches de l'actuel président rwandais, Paul Kagame, qui risquaient d'être renvoyés devant une cour d'assises.

Dans cette ordonnance rendue le 21 décembre, les magistrats expliquent prendre cette décision « en l'absence de charges suffisantes », a précisé la source judiciaire. L'information judiciaire avait initialement été ouverte pour « assassinat et complicité d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste » ainsi que pour « association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme ».

Me Philippe Meilhac, avocat de la veuve de l'ex-président, Agathe Habyarimana, a annoncé que les parties civiles allaient faire appel de cette ordonnance. Depuis plus de vingt ans, ce dossier empoisonne les relations entre Paris et Kigali, sur fond de débat sur les responsabilités françaises à l'époque du génocide.

Le 6 avril 1994, l'avion de Juvénal Habyarimana, un Hutu, avait été abattu en phase d'atterrissage à Kigali, la capitale du Rwanda, par au moins un missile. Cet attentat est considéré comme le déclencheur du génocide qui fit huit cent mille morts selon l'ONU, principalement dans la minorité tutsi.

En France, une information judiciaire avait été ouverte en 1998 après la plainte des familles de l'équipage, composé de Français. Le premier juge saisi, Jean-Louis Bruguière, avait privilégié l'hypothèse d'un attentat commis par des soldats de l'ex-rébellion tutsi du Front patriotique rwandais, dirigé par Paul Kagame, devenu président en 2000.

Closes une première fois, les investigations avaient été relancées en 2016 mais se sont heurtées à une série d'obstacles avant d'être définitivement bouclées en décembre 2017.

Josiane Mambou Loukoula et AFP



## Noël Avec les Orphelins



Créée en 2015 par Nathalie Bumba, l'Association Regard d'Afrique entend contribuer, par ses actions et soutiens, à la construction d'une société plus solidaire en apportant de l'aide aux personnes défavorisées.

Assurer un avenir meilleur aux orphelins en leur donnant une bonne éducation, est l'un des objectifs que s'est donné Regard d'Afrique. La prise en charge de la scolarité de certains orphelinats, à l'instar de l'espace Morgane, est l'une des stratégies mise en place par l'association pour atteindre ses objectifs.





*Bonne Année*

**2019**

***La Direction Générale et l'ensemble de son personnel  
souhaitent bonne et heureuse année, de santé, de bonheur,  
de succès et de paix à sa fidèle clientèle***



Av. Amilcar cabral-Brazzaville  
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78  
Fax : (242) 22 281 09 77  
Web : [www.lcb-bank.com](http://www.lcb-bank.com) \_ B.P : 2889



## AÉROPORT INTERNATIONAL MAYA-MAYA

# Lancement officiel de la semaine de sécurité

**Doter le Congo d'infrastructures aéroportuaires aux normes de sécurité et de sûreté internationales, intégrant la certification des aéroports en conformité avec les normes, procédures et standards de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et les référentiels réglementaires nationaux, constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement congolais qui en a fait, entre autres, son cheval de bataille.**



La première semaine de la sécurité sur l'aéroport international Maya-Maya, tenue du 18 au 20 décembre, procède de cette vision qui poursuivait un double objectif : sensibiliser les usagers de l'aéroport et plus largement le public aux problématiques de sécurité et promouvoir les bonnes pratiques, afin d'améliorer le niveau de sécurité des opérations aéronautiques. Cette semaine a donné également lieu à l'inauguration du Centre directeur des opérations d'urgence (Cdou) par le ministre des

Transports, de l'aviation civile et de marine marchande, Fidèle Dimou, en présence du directeur général d'Aerco, Jean Michel Ratron, ainsi que des invités. Ce centre fait partie des installations et services d'aérodrome et sert à la coordination globale des opérations en cas d'urgence. Parmi les situations d'urgence, il y a, entre autres, les situations critiques concernant des aéronefs, le sabotage y compris les menaces à la bombe; les actes de capture illicite d'aéronef; les incidents dus à des

marchandises dangereuses ; les incendies de bâtiments; les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique.

Plusieurs ateliers sur la sécurité dans les stands situés sur le parvis de l'aérogare ont été organisés au cours des trois jours de la première

semaine de sécurité. Le clou des activités a été la journée portes ouvertes avec la participation d'écoles et collèges, le ramassage de débris, l'exercice sur table au Cdou ainsi que les exercices sur feux réels avec les pompiers de l'aéroport et la sécurité civile.





**MTN MoMo**

# Po na yo !

## Touche ton 13<sup>ème</sup> mois

Achète du crédit ou envoie de l'argent à partir de 5.000 Frs avec **MoMo** pour toucher jusqu'à **20.000.000 FCFA**



Tape **\*145#** pour **gagner 1 million/jour** par tirage au sort **pendant 20 jours**.

Remise des lots dans les agences **MTN**.  
**everywhere you go**

[mtncongo.net](http://mtncongo.net)



## NOËL

## L'Eglise chrétienne biblique célèbre l'événement sur le signe du souvenir de la naissance de l'enfant Jésus

Tous les enfants du quartier, même les plus défavorisés, ont eu droit, le 25 décembre, à un jouet offert par le pasteur Serge Okengué, responsable de l'église, pour leur permettre de vivre pleinement la célébration de la Nativité.

Des cadeaux de tout genre ont été distribués aux enfants âgés de moins de 4 ans et plus après le culte matinal. Malgré la conjoncture économique actuelle, l'Eglise chrétienne biblique a réussi à relever le défi en communiquant la joie et la paix dans les cœurs de tous les enfants.

« La fête de la Nativité, communément appelée Noël, a été célébrée un peu partout dans le monde par les chrétiens. Nous sommes une église. Le peu que Dieu nous a donné, sans compter la contribution de tous, nous a permis d'acheter les jouets pour faire plaisir aux enfants », a déclaré le pasteur Serge Okengué.

Par la même occasion, il a rendu grâce à l'Eternel Dieu pour ce jour exceptionnel. « C'est le jour où nous célébrons la fête du souvenir de



La distribution des jouets aux enfants

la naissance de notre seigneur Jésus-Christ. Ma joie est grande dans le sens que le monde entier reconnaît qu'il y a un roi qui est né le 25 décembre. Donc, la naissance de Jésus a mis tout le monde d'accord », a-t-il renchérit.

Selon Cathy, une fidèle de cette église, « cette cérémonie entre dans le cadre des actions sociales, dans le but de rendre agréable la vie des familles. Il s'agit de donner un peu de joie aux enfants et montrer aux parents le plaisir d'appartenir à une église ».

Comme chaque année, la dis-

tribution des cadeaux a été précédée par un culte matinal, au cours duquel le pasteur a exhorté les parents à la responsabilité pendant cette période des fêtes de fin d'année. Pour les chrétiens, en effet, Noël est la fête de la naissance de Jésus, à Bethléem. Les récits qui relatent ces événements de la vie de Jésus sont dans les évangiles. Ainsi, la croyance et la foi ont conduit plusieurs parents et leurs enfants à se rendre à l'église pour réfléchir au rôle que chacun peut et doit jouer dans la quête du progrès social.

Yvette Reine Nzaba

## Des enfants orphelins des FAC et de la gendarmerie nationale honorés

Le ministère de la Défense nationale a offert, le 24 décembre, des Kits composés des jeux récréatifs et éducatifs aux enfants ayant perdu leurs parents parfois dans des circonstances brutales et tragiques.



Le commissaire colonel Jean Kibangou remettant des jouets à un échantillon d'enfants Adiac

La cérémonie s'est déroulée au Cercle mess des officiers de Brazzaville, sous la présidence du directeur de l'administration générale, le commissaire colonel Jean Kibangou. Les jouets offerts sont destinés à redonner le sourire aux orphelins et aux familles qui ont perdu un être cher. S'exprimant à cette occasion, le directeur de la fonction militaire et de l'action sociale, le commissaire colonel Serge Alain Mbougou Nzambi, a indiqué que ces kits leur offriront des activités ludiques et structurantes, leur permettant également de se socialiser. « Le ministère de la Défense ne ménage aucun effort pour rendre hommage à nos frères d'armes qui nous ont quittés dans des circonstances parfois brutales et tragiques ainsi qu'à

leurs familles. Ces activités jouent un rôle important dans l'épanouissement des enfants. A l'évidence, pendant cette journée, les enfants montreront une réelle joie de vivre avec les parents et les autorités présents ici », a-t-il souligné. Selon lui, les Forces armées congolaises (FAC) et la gendarmerie nationale s'acquittent avec dévouement et abnégation de l'engagement quotidien visant à protéger la nation et les concitoyens. « C'est pour témoigner la reconnaissance à leur engagement que la direction générale de l'administration et des finances a décidé, malgré une conjoncture économique difficile, d'organiser cette année la fête à l'endroit des orphelins », a précisé le colonel Serge Alain Mbougou Nzambi.

Parfait Wilfried Douniama

## Cotecna renforce les connaissances des douaniers en analyse d'images

Le séminaire-atelier de renforcement de capacités des douanes congolaises sur la formation des formateurs en analyse d'images organisé par la société Cotecna a pris fin le 21 décembre à Pointe-Noire. Jean-Alfred Onanga, directeur général des douanes et des droits indirects a ouvert l'activité.

Du 17 au 21 décembre, les chefs de bureaux et chefs de services des douanes ont été formés sur la formation des analystes d'images. Une formation initiée par Cotecna Inspection conformément au contrat de prestation signé en 2015 avec la République du Congo qui vise à intensifier le partenariat par des actions de formation des capacités des ressources humaines de l'administration publique et un transfert des compétences afin de faire à terme de l'administration congolaise, une administration autonome et efficace dans l'accomplissement de ses missions régaliennes.

Cette formation a été animée par Saad Bo Sow, expert en la matière qui a déjà formé des douaniers en analyse d'images dans plusieurs pays en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Togo, Niger). Ainsi, pendant



Les douaniers en pleine formation sur l'analyse d'images

cinq jours, il a partagé aux douaniers les fondamentaux théoriques et pratiques de la formation des analystes d'images du scanner. « Vous avez bénéficié de techniques d'encadrement et des outils pédagogiques vous permettant de jouer pleinement le rôle de formateur en analyse d'image au sein de l'administration

des douanes. Vous être bien outillés pour la formation de vos collègues douaniers qui seront appelés à exercer les responsabilités et les fonctions d'analystes d'image dans les centres et sites d'exploitation des scanner », a dit Saïd Youssouf MONDOHA, directeur général de Cotecna.

Appréciant la formation reçue, le douanier Garanch Gamboni, a dit « Dans le cadre de la modernisation de la douane, nous avons un outil qu'on appelle le scanner qui vient compléter le travail des douaniers. De cet outil, sort les images des conteneurs scannés. Ces images là ne sont pas des images ordinaires ou des images photographiques, ce sont des images radioscopiques et ne peuvent être traitées que par des professionnels. Il faut que le douanier soit formé pour pouvoir les interpréter. Cela demande une certaine formation ».

En clôturant le séminaire Léon Goto, directeur de la surveillance douanière au nom du directeur général des douanes empêché félicitant Cotecna a dit « L'effort que vous ne cessez de déployer depuis des années témoigne de l'intérêt que votre société accorde aux questions de renforcement de capacités et de transfert de connaissances aux cadres et agents de l'administration des douanes conformément au contrat de prestation de services avec le Congo et de dire aux douaniers ». Aux douaniers participants à la formation Mr GOTO a insisté « Avec cette formation, vous devenez ainsi les formateurs. L'administration comptera désormais sur vous pour la formation des autres qui n'ont pas eu cette opportunité de bénéficier de ce séminaire ».

Signalons que Cotecna vient de terminer la construction et l'équipement du centre déporté qui abritera les analystes en charge d'analyser à distance les conteneurs scannés depuis les sites d'opération des scanners.

En travaillant dans ce centre déporté hors du site des opérations de scanning, les analystes d'images vont en effectuer leurs analyses de façon objective et professionnelle en dehors de toute collision avec les intervenants et opérateurs. Ce centre sera inauguré au début du mois de janvier 2019 par les autorités congolaises.



La photo de famille après la formation sur l'analyse d'images



## FÊTE DE LA NATIVITÉ

## Ferréol Constant Patrick Gassakys partage le repas avec les enfants de sa circonscription

De nombreux enfants ont honoré, le 25 décembre, l'invitation du député de la troisième circonscription de Poto-Poto avec lequel ils ont passé quelques moments d'allégresse.

Les invités de Ferréol Constant Patrick Gassakys ont été pour la plupart des enfants scolarisés car, ils ont fait montre de leur intelligence lors de l'émission télévisée au cours de laquelle le député a échangé sur des questions d'actualité avec eux.

Après l'émission télévisée, le député a offert des cadeaux aux meilleurs élèves, cadeaux constitués de documents scolaires, afin de les inciter à travailler et à se documenter davantage parce que la République a besoin d'eux. C'est le cas d'un jeune adolescent de 14 ans qui a obtenu 17 de moyenne.

« Le 25 décembre, nous devons restituer sinon donner aux enfants ce que nous leur devons. C'est leur journée. Voilà pour-



Le député Ferréol Constant Patrick Gassakys s'adressant aux enfants

quoi nous avons trouvé un petit jus à leur partager. Nous avons pensé aussi échanger avec eux au cours d'une émission télévisée. Les enfants m'ont posé des questions pertinentes que poseraient les plus expérimentés d'entre nous. Chaque année, on s'efforce d'organiser de telles activités », a déclaré Ferréol Constant Patrick Gassakys.

En effet, pour le député de Poto-Poto 3, le but de ces retrouvailles était de favoriser le relais à cette jeunesse afin qu'elle vienne avec de nouvelles prédispositions. Dans les prochains jours, il va recevoir les sages de sa circonscription pour faire une sorte de bilan de l'année 2018. Il en fera autant avec les mamans.

Bruno Okokana

## SOLIDARITÉ

## Les habitants d'Oyo soutiennent la première édition du téléthon sur le Pool

La coordination de l'association Hope Congo a organisé, le 26 décembre à Oyo, dans le département de la Cuvette, une cérémonie symbolique de l'opération de quête de fonds pour le Pool.

L'opération s'est déroulée en présence du maire d'Oyo, Gaston Yoka, et des représentants de toutes les couches de la population de cette ville. En effet, lancée officiellement le 13 novembre à Brazzaville, la première édition du téléthon pour la reconstruction des établissements scolaires détruits pendant les conflits armés dans le département du Pool se clôturera le 30 décembre. Une cérémonie solennelle sera organisée à cet effet au ministère des Affaires étrangères, au cours de laquelle des urnes seront dépouillées, devant un huissier de justice, avec des procès verbaux qui donneront les détails de l'argent récolté et son utilisation. Pour y arriver, l'association Hope Congo était récemment à Pointe-Noire pour susciter l'adhésion des Pontégrins à cette initiative. Déjà, à Brazzaville, plusieurs personnalités, ONG et confessions religieuses y ont déjà contribué. Une initiative vivement saluée par le maire d'Oyo, Gaston Yoka, qui a invité



Le maire Gaston Yoka apportant sa contribution/DR

la population à y adhérer. Pour sa part, à quelques jours de la fin de cette opération, le coordonnateur de Hope Congo, Gildas Mayela, a insisté sur le patriotisme, le vivre ensemble et l'unité nationale. Selon lui, cette action est une façon d'amener les Congolais, dans un élan de solidarité, à prouver aux enfants du Pool qu'ils ne sont pas seuls et de leur montrer qu'il s'agissait d'une cause nationale.

Ainsi, les initiateurs ont mis à la disposition du public les numéros suivants : RIB UBA 30016-06902-90200206274-

94 ; 14-28 pour les abonnés MTN ; 05 347 44 09 pour Airtel Money. Des urnes ont été également posées dans les supermarchés, les pharmacies, les lieux publics, dans les paroisses de l'Eglise évangélique du Congo ainsi que des mosquées à travers le pays. Le but est de permettre aux élèves des écoles de Voula, dans le district de Kinkala; Moubouanissa à Bissinza, dans le district de Goma Tsé-Tsé; de Linzolo, Siassia et Nkoyi Mabaya, de retrouver les bonnes conditions d'apprentissage.

Parfait Wilfried Douniama

## SANTÉ PUBLIQUE

## Les cadres et directeurs formés en gestion hospitalière

La ministre de tutelle, Jacqueline Lydie Mikolo, a clôturé, le 21 décembre, la formation des hauts cadres des structures sanitaires de toute l'étendue du territoire national au Centre inter Etat d'enseignement supérieur en santé publique.

La formation de neuf mois s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la gouvernance hospitalière au Congo, un projet mis en œuvre par l'Agence française de développement en vue d'améliorer la permanence et la continuité des soins des services de santé.

capacités en gestion financière et hospitalière au Congo.

Prenant part à cette cérémonie de fin de formation, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a évoqué le renforcement des capacités et la coopération bilatérale qui existe entre le Congo et



Les bénéficiaires de la formation ont, à cette occasion, pris l'engagement d'impulser une nouvelle dynamique pour améliorer le système de santé dans le pays.

Les enseignements, dispensés par des experts venus de France, ont porté sur l'organisation de la production des soins; les enjeux pour les établissements de système de santé du Congo; la comptabilité, le pilotage et le contrôle de gestion des projets; le leadership; la négociation de management des équipes; la mise en œuvre d'une politique d'achat et de maintenance ainsi que la stratégie des ressources humaines.

Le directeur général du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, Jérémie Mouyokani, a expliqué que cette formation, la première du genre, a permis de poser les bases solides dans le domaine de la gestion des ressources humaines, budgétaires et financières ainsi que celle de la logistique et de l'équipement. Il a rappelé que la Convention d'appui au CHU, signée en février 2016, entre le gouvernement et l'Agence française de développement, portait sur dix millions d'euros dont neuf millions destinés aux travaux de réhabilitation des infrastructures, d'eau et d'assainissement et un million consacré à l'amélioration de la gouvernance hospitalière. La durée du contrat était de trente-huit mois et les activités de trente mois à compter de la mission exploratoire réalisée en septembre 2016. Le contrat avait pour objectif, entre autres, de contribuer à l'amélioration des

son pays dans le domaine sanitaire. Le diplomate français a annoncé l'intense travail qui attend le Congo, l'ambassade de France et l'Agence française de développement ainsi que l'arrivée du responsable du secteur santé de l'Agence française de développement en 2019.

Bertrand Cochery a, en outre, remis la feuille de route à la ministre de la Santé et de la population avant d'assurer que le Centre inter Etat d'enseignement supérieur en santé publique avait une place continue dans le dispositif de l'ambassade afin de privilégier les approches régionales.

Jacqueline Lydia Mikolo, dans son mot de clôture, a expliqué que les compétences acquises permettront à ces cadres de mettre en œuvre les lignes d'action de la réforme hospitalière. Elle a rappelé que ce personnel de santé fera face aux faiblesses relevées lors des assises nationales de la santé à Ewo. Parmi celles-ci, figurent l'absence des projets médicaux pour les hôpitaux et districts, des établissements pour les hôpitaux généraux, le faible niveau de fonctionnement des organes de gestion des hôpitaux, des directives procédures et protocoles, la faiblesse du travail en équipe et bien d'autres.

Les bénéficiaires de la formation ont, à cette occasion, pris l'engagement d'impulser une nouvelle dynamique pour améliorer le système de santé dans le pays.

Lydie Gisèle Oko



## NOËL

# Les jouets réconfortent des enfants malades à l'hôpital général de Loandjili

La caravane sociale 2018, organisée le 25 décembre par les élus locaux du département de Pointe-Noire, sous le patronage du président du Conseil municipal et départemental, Jean François Kando, a donné du sourire aux enfants admis à la pédiatrie.

L'arrivée de Jean François Kando à la pédiatrie de l'hôpital général de Loandjili a procuré de la joie aux enfants malades. En effet, l'un d'entre eux âgé de 3 ans, hospitalisé depuis quelques jours, a presque été guéri après avoir reçu un kit de jouets et un ballon des mains du maire. Le petit garçon, avec une main perfusée, après un large sourire à son bienfaiteur, a eu aussitôt l'envie de descendre de son lit d'hôpital pour jouer au ballon. Le président du Conseil et sa délégation se sont réjouis de la réaction de cet enfant qui était, à leur arrivée, très affaibli dans les bras de sa mère désespérée. La caravane sociale 2018 du Conseil municipal et départemental de Pointe-Noire a été aussi une aubaine pour les orphelins et les dému-



Jean François Kando remettant des jouets à un enfant malade/Adiac

nis de recevoir les jouets. Cette première action de distribution des jouets aux enfants de la ville océane et de Tchiamba-Nzassi s'inscrit dans le cadre du onzième objectif du projet de développement du président du Conseil municipal et départemental de Pointe-Noire.

« Le Conseil a pensé qu'il fallait apporter un peu de joie aux enfants défavorisés, surtout ceux qui sont à l'hôpital. C'est pourquoi nous avons fait le tour des centres hospitaliers de la ville et des orphelinats pour donner des jouets aux enfants. Cela intègre

le programme social du conseil. C'est quelque chose que nous faisons de façon sporadique mais le souhait serait que cela soit pérenne », a-t-il indiqué.

La caravane qui a duré quatre heures est partie du Centre de santé intégré (CSI) de Mvou-Mvou, en

passant par celui de Loandjili, l'hôpital général de Loandjili, le CSI de Siafoumou, le Centre d'accueil Jean-Baba, le CSI de Mbota, la maternité Madeleine-Mouissi, l'orphelinat Amour-de-Dieu à Côte Matève et le village Fouta, dans le district de Tchiamba-Nzassi.

À la fin, les élus locaux ont exprimé leur satisfaction d'avoir réalisé cette activité en faveur des enfants démunis et souhaitent la pérenniser. « C'est une grande joie de nous retrouver avec les enfants de Fouta, l'un des villages du district de Tchiamba-Nzassi où je suis la seule femme élue sur dix conseillers. À l'occasion de la fête des enfants, nous avons souhaité être avec eux. Ils ont dansé et reçu leurs jouets. Je ne peux que me réjouir et souhaite que cette action se pérennise pour que les enfants de notre district ne soient pas en marge de la fête de la Nativité », a-t-elle dit, espérant que cette action soit tournante au niveau des différents villages.

Charlem Léa Legnoki

## Des spectacles égayent les enfants démunis de Louessi

Le conte, le théâtre et les jeux ont été présentés par les enfants du Cercle culturel pour enfants (CCE), dans le sixième arrondissement Ngoyo, à l'occasion du quart de Noël que l'association juvénile a organisé le 25 décembre.



Les enfants de Louessi manifestant leur joie/Adiac agrémenté l'activité. « À l'occasion de cette fête de Noël, grâce à l'appui et l'apport des partenaires, nous avons organisé cette modeste activité en faveur des enfants défavorisés de Louessi afin qu'ils ne se sentent pas délaissés et que leurs mains toujours sur la joue en signe de tristesse soient ce jour dans la poche », a dit Joël Nkounkou, directeur du CCE.

Hervé Brice Mampouya

Depuis plus de quinze ans, le CCE associe à ses activités en lien avec la fête de la Nativité les enfants démunis afin qu'ils la passent dans la joie. Cette année, ce sont les enfants de Louessi qui ont eu ce privilège. Ainsi, une centaine d'enfants orphelins et de la rue ont festoyé avec le CCE qui leur a servi des mets et des jus de fruits.

Les spectacles des enfants du CCE ont

## KOUILOU

## Aloïse Paka élu délégué au Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap

L'assemblée générale des organisations des personnes vivant avec handicap du Kouilou a élu, le 26 décembre, à Loango, au siège de la préfecture, Aloïse Paka comme membre ayant voix délibérative au Conseil consultatif.



Désiré Léa Ondongo félicitant Aloïse Paka

Les délégués des six districts du département du Kouilou et celui de l'Association Jean-Félix-Paka pour l'émergence des handicapés et orphelins du Kouilou ont porté leur dévolu sur Aloïse Paka, lors du vote à bulletin secret qui a eu lieu en présence de Désiré Léa Ondongo, secrétaire général du département du Kouilou, qui

avait à ses côtés Firmin Sembé, directeur départemental des Affaires sociales du Kouilou et le directeur départemental de l'Administration du territoire.

Aloïse Paka a eu 57, 14 % de voix, distançant ainsi M. Makosso et Eric Tchignoumba. Comblé et satisfait, l'heureux élu a promis de représenter dignement le Kouilou au Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap comme il le fait, du reste, avec les différentes activités qu'il mène dans le département en faveur des personnes vivant avec handicap.

Signalons que le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap est chargé d'émettre des avis sur la condition de ces personnes et de faire au gouvernement des suggestions visant leur meilleure prise en charge. Ses organes sont l'assemblée générale et le secrétariat exécutif permanent.

H.B.M.







## CRISE ÉCONOMIQUE

## L'Italie s'engage à jouer sa partition pour sortir le Congo du gouffre

Le nouvel ambassadeur italien à Brazzaville, Stéfano De Léo, a annoncé l'appui de son pays, le 27 décembre, lors d'une audience que lui a accordée le président du Sénat, Pierre Ngolo.

Nouvellement accrédité au Congo, le diplomate italien a choisi, pour sa première sortie officielle, de rencontrer le président de la chambre haute du parlement. Avec Pierre Ngolo, ils ont fait le tour d'horizon de la coopération bilatérale entre le Congo et l'Italie.

En priorité, les deux personnalités ont débattu des moyens et stratégies à mettre en valeur pour sortir le Congo de la crise économique et financière qui le frappe durement depuis 2014. A ce sujet, Stéfano De Léo s'est dit préoccupé et s'engage, avec l'aide de son pays, afin que le Congo sorte de l'ornière et retrouve son équilibre macroéconomique.

« La crise économique est pour moi quelque chose de plus important pour lequel nous devons unir nos efforts afin de trouver des solutions idoines. Je pense que 2019 pourra être une année de succès et de développement pour le Congo. La crise est aussi une opportunité de trouver d'autres issues et nous devons nous atteler pour en trouver une qui soit positive », a indiqué le diplomate italien.



Pierre Ngolo s'entretenant avec Stéfano De Léo/Photo ACI

L'ambassadeur d'Italie au Congo a résolu aussi de travailler avec le gouvernement, afin d'améliorer de façon générale la situation économique du pays, en développant d'autres secteurs d'activités génératrices de revenus et porteurs de croissance.

« L'Italie est un partenaire sûr du Congo. Nous avons beaucoup de choses à faire ensemble et devons unir nos efforts afin d'améliorer la situation économique de manière générale. Vous n'êtes pas sans savoir que ENI a une

grande présence au Congo », a renchéri Stéfano De Léo.

En tant que pays membre de l'Union européenne, a-t-il martelé, l'Italie va aussi élargir son champ d'action au plan régional afin d'apporter son appui au développement du continent.

Pour mieux consolider les liens de coopération avec le Congo, le diplomate italien a invité le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo, à effectuer une visite de travail dans son pays.

Firmin Oyé

## ARTS MARTIAUX

## Le club Washi ouvre ses portes aux judokas

Aux environs de Nkombo, dans le neuvième arrondissement Djiri, il n'existait aucun club de judo jusque-là. Créé par Me Armand Ghislain Malikoua, le club Washi vient donc répondre aux attentes des budokas de la zone et à celles de l'ensemble des jeunes qui veulent se lancer dans la pratique de cet art martial japonais.

Le club Washi accueille déjà un bon nombre de jeunes judokas, filles et garçons, a assuré Me Caloger Aya, président du Comité de normalisation de la Fédération congolaise de judo. « C'est une bonne initiative. Nous devons mettre un accent particulier sur cette pépinière pour qu'elle parvienne à mieux assurer la relève dans les années à venir », a-t-il déclaré, précisant que ce club est créé dans un contexte d'absence totale de club de judo aux environs du quartier Nkombo. Pour sa part, le créateur, Me Armand Ghislain Malikoua, n'a

pas manqué de souligner la vocation du club Washi. « Véritable association éducative, le judo club Washi propose une pédagogie progressive adaptée pour tous, fondée sur la connaissance des techniques, la coordination des mouvements, le développement de la souplesse et le respect des valeurs morales », a-t-il fait savoir.

Le club Washi a vu le jour au moment où le judo congolais traverse une zone de turbulence. Du fait des contradictions entre différentes tendances, la fédération a été remplacée par un comité de normalisation pour tout remettre en ordre. Sur la légitimité du club, le président de ce comité a indiqué : « Un club pour naître doit se réunir en assemblée générale, adopter ses textes fondamentaux et obtenir le récépissé de la préfecture avant de s'affilier à la ligue départementale. C'est ce que le club Washi a fait ». Le club Washi fonctionne donc en toute légitimité pour la promotion du judo au Congo.

Rominique Makaya

## BRIN D'HISTOIRE

## Clap de fin

86 mois, 344 semaines, 320 jours et autant de Brin d'histoire, une page se tourne. C'est le clap de fin. Avec le sentiment du travail bien accompli. En clair, ce Brin d'histoire est le tout dernier d'une série entamée, il y a plus de six ans.

Grand merci à Jean-Paul Pigasse, Lydie Pongault, Emile Gankama, Gerry Gérard Mangondo et à toute l'équipe rédactionnelle des Dépêches de Brazzaville. Au terme de cette féconde collaboration, que dire ? J'ai pris beaucoup de plaisir à rendre ma copie toutes les semaines. Les différents thèmes abordés dans Brin d'histoire m'ont permis de faire le tour de la vie politique, économique, sociale et culturelle du Congo. J'y ai rencontré les laideurs des pratiques en cours dans ce magnifique pays qui en ont contrarié le développement. J'ai pu aussi scruter les heurs et malheurs de la République qui a fêté ses 60 ans dans une atmosphère morbide.

Ce pays, le Congo, riche incontestablement, n'a pas connu l'essor qu'il méritait. La faute à ses hommes politiques qui ont souvent amalgamé les sphères publique et privée. Dire que ces hommes sont minables, c'est presque une lapalissade. Ils ont infantilisé le peuple et désacralisé la valeur travail. Le Congo risque de le payer au prix fort, à moins d'un ultime sursaut du président de la République. Il lui reste encore une chance de sauver les meubles. Sans surenchérir sur l'angoisse, l'inquiétude, les souffrances du peuple, il convient de dire que le temps presse désormais.

Mais dans cette gangue humaine, on trouve de rares pépites qui, hélas, n'ont pas toujours été traitées de la manière qu'il convient. Spectateurs impuissants de la dégradation de la vie nationale - tout le monde n'a pas une âme de martyr, et c'est dommage - ces talents ne sont pas moins coupables de la déchéance nationale et des « problèmes qui nous prennent à la gorge », comme dirait François Mauriac. Mais toute chose étant égale par ailleurs, ils méritaient néanmoins un meilleur traitement, hors des considérations politiques, géopolitiques, politiciennes, «

clientélistes » ou idéologiques. Il importe que des changements soient opérés dans le fonctionnement de l'Etat, en déliquescence avancée, dans le choix des hommes et dans la gestion de ses ressources. Ce n'est qu'à cette condition que le Congo retrouvera une meilleure santé économique. Il n'y a pire politique que celle du statu quo. S'arc-bouter sur les mauvaises manières n'est pas la meilleure façon de s'en sortir. Il en faut plus, sans doute, le changement. C'est ce qu'attend le peuple du pouvoir.

Les hommes politiques congolais ne sont pas sérieux. C'est un euphémisme, voire un lieu commun. Ils doivent changer d'attitudes et de discours pour modifier le visage de notre destin. Les mentors d'hier ont disparu. On assiste à une paupérisation qualitative de la classe politique qui, de surcroît, manque d'expérience. Surtout, ceux qui s'agitent sporadiquement, au besoin, tiennent lieu d'opposants mais ne disposent pas d'une autorité morale qui transcende les clivages délétères qui fondent la vie politique au Congo. D'une façon générale, les politiciens congolais, spécialistes des retournements de veste, des coups fourrés, sont souvent victimes de leurs lubies. Cette crise d'hommes sérieux, aussi bien au sein du pouvoir qu'en dehors, montre la difficulté d'une alternative crédible. Alors, face à ce vide sidéral, Denis Sassou N'Guesso qui, nolens volens, tient encore la barre, doit faire preuve de caractère et de courage pour donner un coup de pied dans cette fourmière qui contrarie l'unité, le travail et le progrès du Congo.

Le temps n'est plus à ressasser le passé, mais d'en tirer les leçons ainsi que celles des 60 ans de la République pour remettre le pays dans la voie du développement. C'est le véritable enjeu des prochaines décennies. Tout le reste n'est que fuite en avant. A défaut d'un passé et d'un présent glorieux, quel avenir pour le pays et pour nos petits-enfants ? C'est la grande question. La réponse réside en deux ou trois petites choses, mais qui sont des véritables choix politiques forts. Et, c'est facile à faire : réviser la Constitution pour en extraire les aspects régressifs comme la propriété du sol confiée à des prétendus pro-

priétaires fonciers, en général, sur le principe du premier occupant. L'un des premiers habitants du quartier dit Lycée Sankara a donné son propre nom, Oboli, à la rue éponyme. C'est un ancien de Poto-Poto et ancien joueur du Cara (Club athlétique renaissance Aiglons). Dans le même esprit, constitutionnaliser une nouvelle procédure de nomination des cadres aux hautes fonctions de l'Etat (ministres, directeurs généraux, etc.). D'autres points posent problèmes dans cette Constitution, notamment le nombre pléthorique des institutions qui grevent notablement les finances publiques. En un mot, il s'agira de créer des institutions fortes, animées par des compétences avérées au service d'une nouvelle et bonne gouvernance et de restaurer l'autorité de l'Etat. Cette restauration devrait permettre la remise en marche de la machine nationale enrayée par le laxisme, le vol, la corruption, les déviations sociales diverses, etc. En un mot, comme je le disais dans un récent Brin d'histoire, citant Michel Foucault : « Surveiller et punir ». C'est ça l'Etat. Son rôle, en ces temps de marasme économique, est aussi d'élaborer une politique multisectorielle transversale : ville, éducation, formation, emploi, santé, culture, etc., et ne pas en faire une simple profession de foi ou une vaine proclamation, comme trop souvent dans ce pays. C'est là qu'on l'attend.

« To ko mema Congo na mutu éé », dit la chanson de Kevin Mbouandé. Ce qui est un fardeau. Il n'en faut pas tant. Pour ne pas en arriver à cette épuisante et exténuante contorsion, il faut remettre le Congo sur les rails. Ce n'est pas compliqué. Il suffit, comme je viens de le dire, d'une véritable volonté politique et une petite étincelle de génie. En fait, c'est un véritable aggiornamento qui s'impose pour changer de paradigme, comme on dit aujourd'hui. Pour faire une omelette, il faut casser des œufs. C'est simple. Ça aussi, je l'ai dit maintes fois. Pour ne pas être un empêcheur de tourner en rond, j'arrête « Brin d'histoire ». Les véritables héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Avec son « Brin d'histoire », Mfumu en est véritablement un. Fin.

Mfumu